

## REPOBLIKAN'I MADAGASIKARA

Fitiavana - Tanindrazana - Fandrosoana

-----

## MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES SECRETARIAT GENERAL Personne Responsable Des Marchés Publics Analamanga

## **Avis de Consultation Ouverte**

## N° 05-2025/MEF/SG/PRMP-Analamanga

1. Le MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES invite les candidats intéressés à soumissionner pour les offres suivants sous plis fermés pour " Travaux d entretien des bureaux du SRB Analamanga à Ankazomanga et CTRFMP à Ambohidahy ".

Les travaux constituent un lot unique indivisible. Ainsi, toute offre partielle n'est pas recevable.

- 2. La procédure de Consultation est faite en application de la loi N° 2004 009 du 26 Juillet 2004 portant Code des Marchés Publics en vue de la Consultation à prix unitaire.
- 3. Le Dossier de Consultation de prix complet, rédigé en langue française, peut être consulté par tout candidat désirant prendre connaissance ou obtenir des informations à l'adresse ci-après :

. Adresse : Immeuble de I Inspection du Travail Antsahavola

Rue : **77 Solombavambahoaka Frantsay** Etage / Numero de Bureau : **Niveau III** 

4. Pour le candidat désirant soumissionner , le Dossier de Consultation ouverte doit être retiré au burreau de la PRMP sis au Niveau III de l'inspection du travail Antsahavola et moyennant le paiement d'un montant non remboursable de:

- Lot 1: dix mille Ariary (Ar10 000.00)

- Le paiement devra être effectué auprès de l'Agent Comptable de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, Immeuble Plan Anosy ou (au nom du Regisseur de recette de la Commission Régionale des Marchés). Le paiement devra être effectué :
  - Soit en espèce
  - Soit par chèque Bancaire.
- 5. Les plis devront parvenir au burreau de la PRMP sis au Niveau III de I inspection du travail Antsahavola au plus tard le 21/11/2025 à 10 H 00 Min et seront ouverts immédiatement après l'heure limite de remise des offres en présence des candidats ou leurs représentants qui souhaitent y assister. Les offres hors délai ne seront pas recevables.
- 6. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée.
- 7. La garantie de soumission n'est pas requise.
- 8. Une visite de lieu est facultative



à ...... Le 11/11/2025

La Personne Responsable des Marchés Publics

ACPX\_2500230-2CPX001 11/11/2025